



Ste-Christine

Petite municipalité aux grands espaces



LE MAILLON CHRISTINOIS

JUIN 2023



Table des matières

Mot de la directrice générale	2
Réunions du conseil	3
Fermeture de l'hôtel de ville pour les jours fériés et les vacances estivales.....	3
Rappel des versements de taxes.....	3
Service d'inspection en bâtiments.....	3
Suivi des réunions du conseil	3
Adoption de règlements municipaux.....	5
Chronique d'urbanisme.....	5
Travaux dans les cours d'eau.....	6
Banque de candidatures – voirie municipale.....	7
Vidange des installations septiques.....	8
Sopfeu – campagne annuelle de sensibilisation	9
Camp 9-1-1.....	9
Rappel – Permis de brûlage.....	10
Fête des nouveaux arrivants	10
Le Zoo de Granby au service des tortues de Sainte-Christine.....	10
Des nouvelles du Club Fadoq.....	12
Parrainage civique – Créateur d'amitié.....	12
Vie Paroissiale.....	12
Votre bibliothèque estivale.....	14
Marché d'été de Sainte-Christine.....	14
Fleurons du Québec – visite d'évaluation.....	15
Mot du Comité des loisirs de Ste-Christine.....	15
Programmation de la Fête Nationale.....	16
Méchoui des pompiers.....	16

Mot de la directrice générale

Bonjour à tous !

Durant la semaine de l'action bénévole qui s'est déroulée du 16 au 22 avril dernier, nous avons eu l'occasion de souligner l'engagement des bénévoles de la Municipalité avec une soirée exclusivement réservée aux bénévoles et leur accompagnateur.

Ils ont pu bénéficier d'un méchoui porc et bœuf à volonté et à assister au spectacle de Guillaume Lafond, participant à Star Académie eb 2021.

Nous tenons à rappeler notre fierté et notre gratitude de pouvoir compter sur la disponibilité et le soutien de 10 % de la population en tant que bénévoles qui fait bouger la communauté. Ça fait beaucoup de monde !

Je vous invite à suivre le fil d'actualité sur la page Facebook de la Municipalité et sur le site Internet pour toutes les actualités.

Sur ce, je vous souhaite un très bel été !

Heidi Bédard, directrice générale et greffière-trésorière

Réunions du conseil 2023

Voici les dates des prochaines séances du conseil :

- Lundi 5 juin 2023 à 18h30
- Lundi 3 juillet 2023 à 20h00
- Lundi 21 août 2023 à 20h00
- Mardi 5 septembre 2023 à 20h00



Les procès-verbaux contenant toutes les décisions du conseil ainsi que les enregistrements audios des séances sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse : ste-christine.com.

Fermeture de l'hôtel de ville pour les journées fériées et les vacances estivales

- Jeudi 22 juin 2023 – Fête nationale
- Jeudi 29 juin 2023 – Fête du Canada
- 21 juillet au 6 août 2023 inclusivement – Vacances estivales
- Lundi 4 septembre 2023 – Fête du Travail

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville sont du **lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00**.

Rappel des versements de taxes

- 3^e versement : 17 juillet 2023
- 4^e versement : 18 septembre 2023



Service d'inspection en bâtiments

Il est possible de rencontrer l'inspectrice en bâtiment les **mardis avant-midi** au bureau de la Municipalité sur **rendez-vous**. Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez communiquer avec la Municipalité au 819-858-2828.

Vous pouvez communiquer avec Mme Jennifer Bradley, inspectrice en bâtiments et en environnement au 819-858-2828, poste 103 ou par courriel à urbanisme@ste-christine.com.

Étant dans la haute saison des demandes, n'oubliez pas de planifier votre demande de permis dès maintenant afin d'éviter toute surprise. Veuillez prendre note que le délai d'émission d'un permis peut prendre **jusqu'à 30 jours** à compter du moment où le dossier de la demande **est complet**.

Suivi des réunions du conseil

Voici quelques décisions qui ont fait l'objet de discussions lors des dernières réunions du conseil. Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent se procurer une copie des procès-verbaux à l'hôtel de ville, moyennant certains frais.

Demande de modification de vitesse dans le 1^{er} Rang Ouest

Une demande a été adressée au ministère des Transports du Québec fin de changer la vitesse actuelle de 30 km/h (zone scolaire) afin qu'elle soit effective 24h/24h, 7 jours sur 7 et tout au long de l'année.

Feux d'artifice

La Municipalité a autorisé la dépense des feux d'artifice au montant de 4 762,47 \$, taxes en sus dans le cadre de la St-Jean-Baptiste. Les feux seront réalisés par Royal Pyrotechnie.



Vente pour taxes 2023

La liste des ventes pour taxes des immeubles dont les soldes dus de l'année 2021, 2022 et 2023 a été envoyée à la MRC d'Acton.

La vente aura lieu le 8 juin 2023 à 10h00 à la salle du conseil de la MRC située au 1035, rue Beaugrand à Acton Vale.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité dans la section « nouvelles » et consulter l'Avis de vente d'immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier.

Achat de planchettes de vinyle pour l'hôtel de ville

Le conseil municipal a approuvé l'achat de planchettes de vinyle auprès de Couvre Plancher Chapdeleine Inc. Le remplacement du couvre-plancher de l'hôtel de ville a été effectué récemment.

Services professionnels – jeux d'eau

Les services du département d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités a été mandaté afin de réaliser les plans et devis dans le cadre du projet de jeux d'eau à recirculation au coût estimé entre 5 000 \$ et 10 000 \$, taxes en sus.

Acquisition d'un afficheur de vitesse radar

La Municipalité a fait l'acquisition d'un afficheur de vitesse radar dont une partie a été subventionnée dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants. Le nouvel afficheur a été installé dans le 1^{er} Rang Est.

Achat d'une gratte (niveleuse)

Une gratte a été achetée afin d'effectuer des travaux de terrassement et de voirie. Celle-ci a été acquise auprès d'Équipement Grandmont au coût de 1450 \$, taxes en sus.

Report du projet de parc de planches à roulettes

Bien que des fonds aient été prévus pour la réalisation d'un parc de planches à roulettes, le montant qui avait été estimé au départ est insuffisant. La conception et la réalisation du projet sont donc reportées en 2024.

Défi cycliste Desjardins de la Fondation Daigneault-Gauthier

Le Défi cycliste Desjardins de la Fondation Daigneault-Gauthier sera présent à Ste-Christine dimanche le 11 juin 2023. Il empruntera le 1^{er} Rang Ouest, le Chemin de Béthanie et la Route 222. Soyez prudent !

Bureau de poste

Le bureau de poste a désormais de nouvelles heures d'accueil pour la population. Voici le nouvel horaire :

Lundi, Mardi, Mercredi et vendredi : 11h30 à 15h30

Jeudi : 11h45 à 13h45 et 16h30 à 18h30



Adoption de règlements municipaux

Certains règlements sont en cours d'adoption, mais ne sont pas encore entrés en vigueur. Nous vous invitons à surveiller les avis publics. Vous pouvez également consulter les projets de règlements ainsi que les règlements finaux sur le site Internet de la Municipalité.



Règlement numéro 371-2023 modifiant le règlement de zonage de la Municipalité de Sainte-Christine

Ce règlement a pour but de modifier le règlement de zonage afin de permettre, à certaines conditions, l'entreposage de roulottes sur des terrains vacants situés hors du périmètre d'urbanisation.

Règlement numéro 372-2023 modifiant le règlement de zonage de la Municipalité de Sainte-Christine

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin de revoir les conditions d'implantation des abris d'autos temporaires.

Règlement numéro 373-2023 sur la démolition d'immeubles de la Municipalité de Sainte-Christine

Ce règlement vise à prévaloir la Municipalité des dispositions contenues au chapitre V.0.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* relatives à la démolition d'immeuble et d'assurer la protection des immeubles présentant une valeur patrimoniale inscrits dans l'inventaire de la MRC ou ayant été cité conformément à la Loi sur le patrimoine culturel.

Règlement numéro 374-2023 relatif aux comités de sélection en matière d'adjudication de contrats

Ce règlement a pour objet de déléguer au directeur général et greffier-trésorier ou au greffier-trésorier adjoint le pouvoir de former un comité de sélection en application des dispositions de la loi.

Chronique d'urbanisme

Rappel amical – Utilisation de conteneurs

On ne peut malheureusement pas utiliser les conteneurs comme bâtiment principal ou accessoire à la municipalité tel quel, comme décrit dans le règlement de zonage :



12.2.2 L'emploi de wagons de chemins de fer, d'autobus ou d'autres véhicules de même nature comme bâtiment ou construction principal ou accessoire est interdit.

De même, l'emploi de boîtes de camions, de remorques, de conteneurs de marchandises et autres objets de même nature, pour des fins autres que celles pour lesquelles ils sont destinés, est interdit, notamment leur utilisation à titre de construction principale ou accessoire.

Malgré ce qui précède, dans les zones situées hors du périmètre d'urbanisation, un conteneur de marchandise ou un conteneur à déchets peut être utilisé comme bâtiment accessoire, à la condition d'être recouvert de matériaux de revêtement extérieur conformes à l'article 12.2.3 et d'une toiture à deux pentes.

Avant de vous lancer dans quelque projet que ce soit, **renseignez-vous** auprès du service d'urbanisme et **demandez votre permis** afin de ne pas avoir de soucis 😊.

Conformité des piscines- échéance 30 septembre 2025

Rappel- Le Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles a été adopté en 2010. Dès lors, toute nouvelle piscine résidentielle construite ou installée au Québec devait s'y conformer. Pour les piscines existantes avant cette date, un certain droit acquis leur était accordé. Le 1er juillet 2021, le gouvernement du Québec a modifié ledit règlement pour renforcer la sécurité des piscines résidentielles et exige maintenant que **TOUTES LES PISCINES EXISTANTES DOIVENT SE CONFORMER** au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* **D'ICI AU 30 SEPTEMBRE 2025**.

Pour de plus amples informations ou pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urbanisme ☺.

Jennifer Bradley, inspectrice en bâtiments et en environnement

819-858-2828, poste 103

urbanisme@ste-christine.com

Travaux dans les cours d'eau

Toute MRC a compétence exclusive à l'égard de tous les cours d'eau à débit régulier ou intermittent, y compris ceux qui ont été créés ou modifiés par une intervention humaine, à l'exception de certains fossés bien définis.



Toute intervention est formellement prohibée

À moins qu'elle ait été autorisée par l'autorité qui a compétence à cet effet. Il est donc nécessaire, avant d'intervenir de quelque façon que ce soit dans un cours d'eau, d'obtenir un permis ou une autorisation de la MRC d'Acton par l'entremise de la personne désignée de votre municipalité afin d'éviter que des sanctions pénales soient imposées.

Une demande d'intervention est nécessaire pour :

- Effectuer des **travaux d'entretien** (Enlèvement partiel ou complet par creusage des sédiments accumulés au fond du cours d'eau)
- Effectuer des **travaux d'aménagement** (Modifier, détourner, créer, canaliser, réparer ou fermer par remblai un cours d'eau)

Un permis est nécessaire pour :

- Construire et/ou aménager :
 - Pont, ponceaux, passage à gué
 - Sortie de drain, sortie de fossé, avaloir
- Mettre en place un projet susceptible d'augmenter le débit de pointe d'un cours d'eau (Projet de développement résidentiel, commercial, industriel, institutionnel ou public dans un périmètre d'urbanisation ou dans un secteur de développement en zone agricole)

Obstruction et nuisances : Une obligation

Le propriétaire riverain est tenu de faire disparaître tout objet ou toute matière qui nuit ou peut nuire à l'écoulement normal des eaux dans un cours d'eau, tel que :

- Décrochement de talus ponctuel
- Déchet, nuisances, etc
- Branches et tronc d'arbre
- Tout autre objet qui nuit ou est susceptible de nuire à l'écoulement des eaux.

Les interventions suivantes dans la rive* nécessitent l'obtention d'un permis auprès de l'inspecteur en bâtiment de la municipalité locale :

- Stabilisation par empierrement ou par des techniques végétales
- Remblai, déblai
- Déboisement
- Construction, transformation ou modification d'un bâtiment
- Etc

*Rive : bande de terre qui borde les cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres sur une largeur de 10 à 15 mètres (selon le terrain) à partir de la ligne des hautes eaux.

Attention ! Tout est un cours d'eau sauf certaines exceptions

Certains fossés sont maintenant considérés comme des cours d'eau en vertu de l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales*.

Il est difficile d'établir si un lit d'écoulement est un cours d'eau ou non, puisque la notion de « verbalisé » ou de « réglementé » n'existe plus.

Comme la définition que propose la loi pourrait être mal interprétée, nous vous invitons à communiquer avec la personne désignée de la municipalité.

La Municipalité est responsable :

- Du démantèlement d'un barrage de castors
- Du démantèlement d'un embâcle

On doit toujours, au préalable, s'adresser ou s'informer auprès de la personne désignée de la Municipalité. Afin de vous éviter des inconvénients importants, **informez-vous AVANT d'effectuer des travaux.**



Vous pouvez communiquer avec M. Daniel Richard, personne désignée aux cours d'eau, sur les heures de bureau, au 819-858-2828, poste 105.

Banque de candidatures – voirie municipale

La Municipalité est à la recherche de candidats à titre d'aide voirie. Le poste est sur appel.

Vous êtes intéressés par le poste ? Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae directement à l'hôtel de ville ou par courriel à directiongenerale@ste-christine.com

Citations savoureuses

« Ça ne prend pas la tête à Bobino. »

« Tout le monde à droit à mon opinion. »

Vidange des installations septiques

Collecte du 20 au 26 juillet 2023

- Chemin Derome
- 4^e Rang Est
- 8^e Rang
- Chemin Daudelin
- Route 222
- 101 à 547, 1^{er} Rang Est
- Chemin Béthel
- Chemin Béthanie
- Chemin Witty
- Rue des Loisirs



LE SAVIEZ-VOUS?

ON VIDANGE VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES

ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 15 NOVEMBRE, À LA DATE FIXÉE POUR LA VIDANGE. IL FAUT :



Localiser le couvercle

Assurer l'accessibilité au couvercle

Dégager le pourtour du couvercle



AVANTAGES

- Respect des lois et des règlements
- Réduction des risques de contamination des eaux souterraines et de surface
- Valorisation des boues dans un lieu autorisé, notamment en compost
- Réduction des risques de colmatage du champ d'épuration et prolongation de sa durée de vie
- Service de vidange régulier et uniformisé à un coût abordable
- Réduction des risques de déversements illicites dans l'environnement.

POUR PLUS
D'INFORMATIONS :
WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



au printemps

Mythe et Réalité

La neige a **fondu**
et le sol est **humide**.
Je peux **brûler**
mes rebuts **sans danger**.

C'EST UN MYTHE - PAS À PEU PRÈS

Au printemps,
**les broussailles asséchées
s'enflamment rapidement!**

SOPFEU ENSEMBLE,
PROTÉGEONS LA FORÊT!

Camp 9-1-1

Le Camp 9-1-1 offrant des activités de sensibilisation aux mesures d'urgence et de l'information sur les différents métiers, tels que ceux exercés par les policiers, ambulanciers, pompiers et premiers répondants est désormais complet avec 14 inscriptions, dont 2 de Sainte-Christine.



Les activités auront lieu du 17 au 21 juillet prochain. Au plaisir de rencontrer les participants !

Rappel - Permis de brûlage

RAPPEL

Permis de brûlage

Les permis de brûlage doivent être demandés à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h à midi et de 13h à 16h.

Le permis est au coût de 10 \$.

Pour information, communiquez avec nous au 819-858-2828.



Fête des nouveaux arrivants

Vous êtes cordialement invités à assister à la Fête des nouveaux arrivants

Date : 5 juin 2023

Heure : 19h00

Lieu : Centre communautaire sis au 629, rue des Loisirs



Lors de cette occasion, l'arrivée des nouveaux arrivants et des nouveaux-nés sera célébrée et la graduation des finissants de l'École Notre-Dame sera soulignée.

Un léger goûter sera offert lors de la réception. Toute la population est invitée à participer à cette soirée !

Le Zoo de Granby au service des tortues de Sainte-Christine

Avez-vous déjà vu une tortue des bois? Non, pas la tortue peinte, ni la tortue serpentine, mais bien la tortue des bois, une tortue orangée qui adore les rivières méandreuses!

La tortue des bois est désignée vulnérable au Québec et menacée au Canada. Bien qu'elle soit l'espèce de tortue la plus terrestre du Québec, elle dépend des milieux aquatiques pour son hibernation, sa reproduction et sa thermorégulation. Présente à la fois dans les milieux terrestres et aquatiques, la tortue des bois subit une multitude de pressions qui contribuent au déclin de ses populations. Ces pressions incluent notamment la perte d'habitats, la mortalité accidentelle causée par les activités humaines (routes, machinerie agricole) ainsi que la prédation des nids par le raton laveur. Afin de réduire ces pressions, les biologistes du Zoo de Granby surveillent la population de tortues des bois de Sainte-Christine depuis 2017.

Les actions du Zoo

Depuis plusieurs années, le Zoo et nombreux partenaires agissent dans votre région afin de contribuer à la conservation de cette magnifique tortue. Des inventaires ont été réalisés pour mieux connaître l'état de la population, du travail avec les propriétaires privés a été fait pour préserver les sites de ponte et plusieurs nids ont été protégés des prédateurs. En fait, le Zoo surveille plus de 15 sites de ponte, ce qui a permis d'augmenter le taux de survie des œufs et des jeunes. L'équipe de conservation du Zoo espère augmenter ses efforts de conservation dans les années à venir. Si vous souhaitez également collaborer, notamment les propriétaires de la route 116 (3^{ème} rang) et de la rue Dufresne, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse suivante : conservation@zoodegranby.com.

Pourquoi protéger la tortue des bois?

En tant qu'omnivore, la tortue des bois joue un rôle important dans l'écosystème. Elle régule le développement de la végétation, des populations d'insectes et d'invertébrés (comme les vers de terre et les limaces), et, avec une durée de vie de plus de 50 ans, elle contribue grandement à votre milieu. Étant donné que très peu de tortues des bois atteignent l'âge adulte, une légère augmentation de leur taux de mortalité due à l'activité humaine pourrait contribuer au déclin de la population. Les tortues et leurs œufs constituent également une nourriture importante pour les prédateurs, mais il s'agit d'un équilibre fragile et, par conséquent, un nombre trop élevé de prédateurs peut être néfaste.

Comment aider?

Pour protéger la tortue des bois, il est recommandé de préserver les habitats naturels de cette espèce, notamment dans la bande riveraine et le long des fossés agricoles. Pour les cultivateurs, il est possible d'augmenter la hauteur des fauches et de réduire la vitesse de la machinerie afin de donner à l'individu le temps de fuir. Finalement, si vous observez une tortue ou pensez avoir trouvé un site de ponte ou des œufs, n'hésitez pas à signaler son emplacement à conservation@zoodegranby.com.



Des nouvelles du Club Fadoq



Depuis l'assemblée générale annuelle le 26 avril dernier, par bonheur, le conseil d'administration poursuivra ses activités avec les mêmes personnes qu'auparavant. Un grand merci à tous(es) les candidats(es) réélus(es) de votre engagement envers le club.

Le dossier de la fête de Noël des enfants de la municipalité prévu pour le 9 décembre prochain progresse bien. À l'automne, nous vous communiquerons de plus amples informations sur les modalités de l'événement.

De plus, nous travaillons déjà à l'élaboration d'une programmation automnale qui s'avérera à la fois diversifiée et intéressante. Celle-ci comprendra notamment des séances d'informatique, un cours RCR et plus encore.

D'ici-là, les membres du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été ensoleillé, sous le signe de la bonne humeur.

Francine Tremblay
Présidente

Parrainage civique – Créateur d'amitié

Avez-vous ou connaissez-vous quelqu'un qui a 3 heures par mois à investir dans une nouvelle amitié ? Devenir parrain ou marraine c'est un agent de changement pour la société !



Parrainage civique recherche actuellement 11 bénévoles de la région afin de partager des intérêts communs et des activités plaisantes avec un nouvel ami. De l'isolement sera ainsi brisé et vous favoriserez la participation sociale d'une personne marginalisée par ses limitations.

Dans le plaisir et la chaleur humaine, prenons le temps de bâtir un monde plus accessible pour tous !

Contactez-nous au 450-774-8758

parrainagecivique.org

Vie Paroissiale

Horaire des célébrations dominicales

1^{er}, 2^e et 3^e dimanche du mois : **11h00** (célébration de la Parole)

4^e dimanche du mois : **11h00** (eucharistie)



Veuillez noter que le **5^e dimanche** (4 fois par année), il n'y a qu'une célébration pour les cinq communautés de la paroisse et cela en alternance. C'est l'occasion de se visiter. Donc, **le 31 juillet**, la célébration aura lieu à Wickham à 10h00.

Vous êtes invités à apporter votre repas et à pique-niquer sur le terrain du presbytère.

Inscription à la catéchèse



Vous aimeriez initier votre enfant à la vie chrétienne et avez besoin d'outils pour le faire?

Vous aimeriez lui faire découvrir sa spiritualité chrétienne?

Vous désirez qu'il reçoive les sacrements de l'initiation ?

Nous vous invitons alors à vous inscrire au parcours de catéchèse. Selon votre disponibilité, vous pouvez venir à l'une ou l'autre de ces rencontres d'information-inscription, de 18 h 30 à 19 h 30, lundi 11 septembre à l'église à L'Avenir, mercredi 13 septembre à l'église à Wickham, jeudi 14 septembre à l'église St-Fulgence à Durham-Sud, vendredi 15 septembre à l'église Sainte-Christine.

Pour plus d'informations : Josée Sarasin, agente de pastorale j.sarasin@cgocable.ca ou 819 398-6319

*Quant aux **ados et adultes** qui aimeraient compléter leur parcours d'initiation à la vie chrétienne ou même débiter leur initiation à la vie chrétienne, un parcours est possible en tout temps de l'année selon la demande. N'hésitez pas à me contacter.

PAROISSE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

États des résultats – année 2022

Revenus	Dépenses	Résultat
226 376\$	237 759\$	-11 383\$

Cette année nous avons dû faire plusieurs travaux essentiels à trois églises de la paroisse : des travaux de maçonnerie aux églises de L'Avenir, Ste-Christine et Wickham et d'entretien de la toiture à l'église de Ste-Christine pour un montant total de 65 457\$.

Grâce à des subventions de 14 400\$ et à la contribution généreuse des paroissiens et paroissiennes lors des levées de fonds spéciales qui ont permis de recueillir 38 055\$, le déficit a été contenu dans une limite acceptable d'autant plus que, l'an dernier, il y avait eu un surplus de 28 463\$.

Pour un état des résultats détaillé, vous demandez une copie au presbytère (819-398-6319 ou parscdj@outlook.com) au marguillier de votre communauté ou en prendre une copie à l'église.

Merci du soutien que vous apportez à votre paroisse!

Bénévolat

Vous aimeriez partager un peu de votre énergie et de votre temps avec la paroisse!

Contactez-nous et faites-nous part de vos centres d'intérêt : secrétariat, ménage, entretien des bâtiments, site internet, célébrations, repas paroissiaux ...

Information : 819-858-2931 / par.scdj@cgocable.ca

Votre bibliothèque estivale



Club de lecture TD 2023

Pour les 5-15 ans

Dès le 24 juin, viens t'inscrire et tu auras la chance de vivre des activités intéressantes et surtout, de gagner de nombreux prix!

« Viens voir ça »!

Thème : Activités scientifiques et technologiques

Réalité virtuelle

Lunettes de réalité virtuelle disponibles gratuitement pour tous les abonnés de la bibliothèque. Présentez-vous lors des heures d'ouverture.



Grande vente annuelle de livres usagés

Le 24 juin de 9h à 12h à la bibliothèque

Vacances de la construction

La bibliothèque fermera ses portes le jeudi 27 juillet, le samedi 29 juillet et le jeudi 3 août.

Prochain échange

Le jeudi 8 juin, nous recevrons plus de 500 nouveaux documents qui s'ajouteront à notre collection locale déjà bien garnie! Venez profiter de toutes nos nouveautés!

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Le jeudi de 18h30 à 20h30

Le samedi de 10h à 12h

Chute à livres pour le retour de vos livres ouverte en tout temps!



Marché d'été de Sainte-Christine

Première annonce

Le Marché est de retour pour une 4^e année

Soyez des nôtres à tous les mercredis, du 7 juin au 6 septembre de 15h30 à 18h00.



Deuxième annonce

Vous aimeriez que l'édifice de l'église soit revitalisé pour des projets sociaux ou artistiques ? L'équipe du Levier alimentaire de Ste-Christine et quelques citoyens engagés aussi ! Contactez-nous pour en savoir plus : levier-alimentaire-sainte-christine@outlook.com.

Une réunion citoyenne est prévue en septembre 2023.

Fleurons du Québec – Visite d'évaluation

Cette année, Sainte-Christine recevra la visite des Fleurons du Québec afin d'effectuer son évaluation aux trois ans. Lors de la dernière visite, la Municipalité s'est vue assurer la continuation de ses 3 fleurons acquis, soit une mention très bien qui signifie un embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines.



Nous souhaitons encourager la population, les commerces et institutions à rendre notre belle communauté encore plus agréable visuellement, soit en ajoutant des fleurs ou des vivaces, en améliorant l'aspect esthétique de leur propriété.

En lien avec l'évènement « Des Tournesols Plein La Vue », nous encourageons les citoyens à adopter la fleur de tournesol à titre de fleur emblème afin d'améliorer notre pointage et de faire un rappel de cette jolie fleur sur tout le territoire.

Des graines sont disponibles à l'hôtel de ville.

Note : Pour récolter les graines de tournesol afin de les utiliser l'année suivante, il suffit de couper les têtes entières et faites-les sécher dans un endroit sec et abrité. Au bout de quelques jours, les graines sonneront « creux » et « sec » lorsque vous passerez l'ongle dessus. Elles seront ainsi faciles à décrocher en frottant énergiquement,

Mot du Comité des loisirs de Ste-Christine

Le comité des loisirs travaille activement à la préparation du camp de jour et à l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Vous trouverez dans cette édition du Maillon Christinois la programmation des activités de la fête nationale.

À ce jour nous avons reçu plus de 45 inscriptions au camp de jour et notre capacité d'accueil est de 40 enfants. Nous demeurons à la recherche de moniteurs et monitrices pour satisfaire la demande à défaut nous devons faire une sélection. Nous vous invitons à en parler à votre entourage pour favoriser le recrutement et garantir une place aux enfants. Certains diront que c'est un beau problème. On a connu une baisse importante de notre financement via le programme d'emploi d'été étudiant. Une baisse de financement de \$4,000. du gouvernement fédéral aura un impact direct sur les frais chargés aux parents pour les prochaines années. Nous respecterons les montants annoncés pour cette année, car notre publicité a paru avant les coupures. Nous sommes à la recherche d'autres sources de financement pour alléger la contribution des parents des enfants qui fréquenteront le camp de jour.

Les filets ont été posés tant pour le volley-ball que pour le pickle Ball. Nous sommes dans l'attente de la réfection du terrain de tennis pour éventuellement poser le filet. Un bac avec ballons, raquettes de pickle ball et balles trouées tout comme des jeux de fers et de pétanque sont disponibles à la population dans le gros coffre près du terrain de pétanque.

Il ne reste qu'à vous inviter à profiter des installations sportives durant la période estivale tout comme du beau temps qui s'annonce.

Pierre Noël, Président du comité des loisirs de Sainte-Christine

Programmation de la Fête Nationale

Le comité des loisirs est heureux de vous inviter à la Saint-Jean-Baptiste 2023 !

Voici la **programmation** :

LA **FÊTE NATIONALE**
DU
QUÉBEC

Vendredi 23 juin

- 19h00** Jeux gonflables
- 20h00** Spectacle de la relève avec Méghane Larrivée
- 21h00** Spectacle de Dave Guilbert
- 22h00** Feux d'artifice
- 22h30** Musique avec D.J.
- 00h30** Fin des activités

Samedi 24 juin

- A.M.** Jeux gonflables
Vente de livres
- 10h00** Maquillage pour enfants
- 12h00** Dîner spaghetti à la caserne
- 13h00** Spectacle de la troupe de danse Mackinaw

Méchoui des pompiers



Le méchoui des pompiers de Sainte-Christine aura lieu le **15 juillet 2023** à compter de **18h30** à la **caserne incendie** située au 6 chemin de Béthanie à Ste-Christine.

Les billets sont disponibles auprès des pompiers de Sainte-Christine.

- Adulte : 25 \$
- Enfant de 6 à 12 ans : 15 \$
- Enfant de moins de 6 ans : gratuit

Aucun billet disponible à l'entrée.

Bar sur place, apportez votre vin.

Jeux pour les enfants

